

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : ARTELIA V&T LORIENT
Complément / Service : Chez Sogelink
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 6,9,1,3,4 DARDILLY CEDEX
Pays : France

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale : STGS Service DICT
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 6,9,1,3,4 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0,4,2,6,7,2,7,7,0,6 Fax : 0,1,3,4,2,9,6,7,5,3

N° consultation du téléservice : 2,0,2,6,0,9,0,4,0,1,7,1,1,D,2,2
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 4 54 1838
Personne à contacter (déclarant) : JAMBOU Hervé
Date de réception de la déclaration : 04 / 09 / 2026
Commune principale des travaux : GUEMENE SUR SCORFF
Adresse des travaux prévus : Rue du Gymnase (chemin des Voleurs)

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie (voir liste des catégories au verso) : EA _____. Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : Tél. :
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : Références : Echelle⁽¹⁾ : Date d'édition⁽¹⁾ : Sensible : Prof. régl. mini⁽¹⁾ : Matériau réseau⁽¹⁾ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)
☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾
☒ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Pour des précisions sur la localisation des réseaux, contacter le 09 69 32 69 33 - 48h avant tvx

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0,2,3,3,7,9,4,6,7,9
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : SERVICE DT-DICT
Tél. : 0,4,2,6,7,2,7,7,0,6

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : DELEGATION Operateur 5
Signature :  Sogelink
Date : 07 / 09 / 2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

Fond de plan

Légende

 Limites communales

 Parcellaire

 Subdivisions fiscales

Divers surfacique

 Limites de forment pas parcelles

 Parapet de pont ou aqueduc

 Etang, lac

 Cimetière

 Piscine

Bâtiments

 Bâti dur

 Bâti léger

 Hydrographie

Divers ponctuel

 Arret

 Autre

 Calvaire

 Cloture mitoyenne

 Cloture non mitoyenne

 Fossé mitoyen

 Fossé non mitoyen

 Haie mitoyenne

 Haie non mitoyenne

 Halte

 Mur mitoyen

 Mur non mitoyen

 Puits

 Pylone

 Station

Divers linéaire

 Eglise

 Chemins

 Sentiers

 Rail de chemin de fer

 Trottoirs, petits ruisseaux et terrains de sports

 Parking, terrasse, surplomb

Points de canevas

 Point géodésique non borné

 Point de canevas d'ensemble borné

 Point de canevas d'ensemble non borné

 Point de polygonation repéré

 Autre repère de nivellement

Eau potable

Légende

Branchements

-  Autre
-  Branchement particulier
-  Branchement après compteur
-  Branchement industriel
-  Branchement collectif
-  Conduite pour accessoire
-  Conduite pour hydrant
-  Inconnu

Tronçons

-  Distribution en gravitaire
-  Eau potable surpressée
-  Distribution en refoulement-distribution
-  Distribution en refoulement
-  Réseau feeder
-  Autre réseau d'eau traitée
-  Eaux naturelle
-  Eaux de vidange
-  Réseau pour branchement
-  Réseau défense incendie
-  Réseau pour accessoires
-  Réseau aep non géré
-  Réseau privé
-  Réseau inconnu

Tronçons abandonnés

Comptages

-  Autre
-  Compteur d'Import-Export
-  Compteur de fuite ou sectorisation
-  Compteur de production
-  Débitmètre
-  Intersyndical
-  Inconnu

Point de fourniture

Prise en charge branchement

Raccords

-  Bouchon
-  Cône de réduction
-  Manchon
-  Plaque pleine

Vannes fermées

Hydrants

-  Autre
-  Borne fontaine
-  Borne de puisage
-  Borne monétique
-  Bouche de lavage
-  Bouche incendie
-  Poteau incendie
-  Puisard incendie
-  Réserve incendie

Ouvrages

-  Autre
-  Bâche
-  Captage
-  Cuve enterrée
-  Forage
-  Puits
-  Prise d'eau superficielle
-  Réservoir semi-enterré
-  Réservoir sur tour
-  Station de pompage
-  Station de traitement

Protection réseau

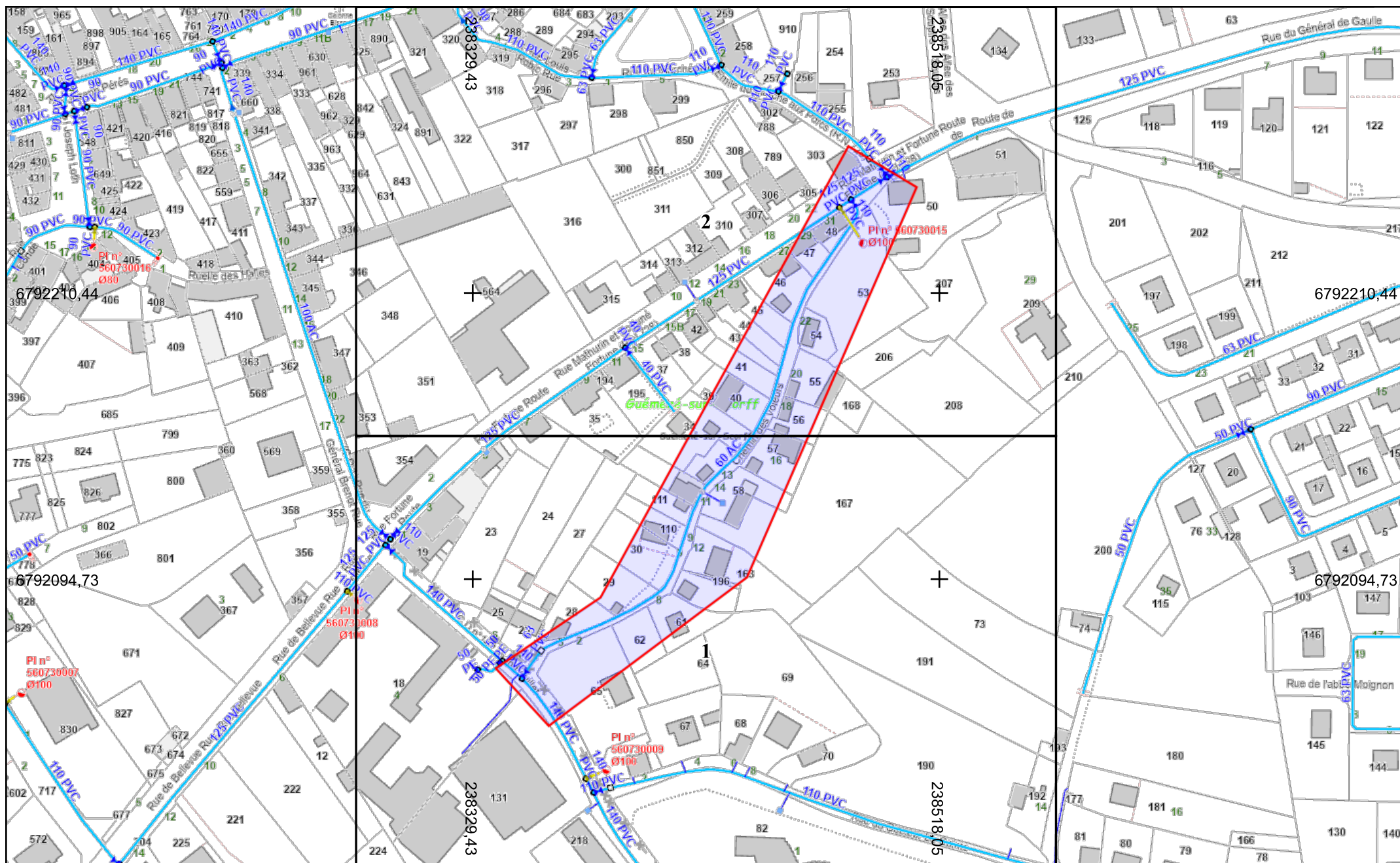
-  Autre
-  Brise Charge
-  Clapet anti-retour
-  Prise d'eau
-  Ventouse
-  Micro-ventouse
-  Purge
-  Vidange

Régulation pression

-  Relais
-  Surpression
-  Reprise
-  Accélérateur
-  Réducteur de pression
-  Stabilisateur amont
-  Stabilisateur aval
-  Stabilisateur de pression
-  Stabilisateur d'écoulement
-  Clapet

Vannes système

-  Vanne pour accessoire
-  Vanne pour hydrant
-  Electrovanne
-  Vanne
-  Vanne en attente
-  Vanne quart de tour



Le positionnement et la nature des conduites sont fournis à titre indicatif, ils n'engagent en aucun cas la responsabilité de STGS

